

SANTÉ

Les entreprises **contre le cancer**

La lutte contre le cancer est peut-être moins médiatisée que d'autres, mais elle est toujours d'une cruelle actualité. Le Gefluc est en première ligne de ce combat. Le Groupement des Entreprises Françaises dans la Lutte contre le Cancer cherche à mobiliser depuis plus de quarante ans le monde économique pour obtenir les dons indispensables à la recherche, à l'aide aux malades, aux actions de prévention. La nouvelle signature de l'association « les entreprises contre le cancer » se veut plus lisible et plus claire, propre à mieux mobiliser et faire réagir.

Dans la région, ces fonds sont ensuite redistribués sous forme de subvention aux projets de recherche (achat de matériels de laboratoire notamment) des trois principaux acteurs de la recherche contre le cancer en Haute-Normandie que sont le Centre H.Becquerel, le CHU et l'Université de Médecine. 860 000 € ont été distribués depuis trente ans en Haute-Normandie. L'attribution des fonds et leur suivi s'effectuent au travers de demandes dûment motivées et de comptes rendus présentés par les équipes de recherche. Le Comité scienti-

fique du Gefluc étudie et valide les demandes. « Notre souhait est de mieux nous faire connaître du monde de l'entreprise », explique Pierre Martin, président du Gefluc Normandie. Elle peut nous aider sous différentes formes : participer aux événementiels ou aux compétitions sportives que nous organisons, mais aussi par la participation des salariés volontaires qui versent un euro par mois, chiffre doublé par l'entreprise ». En période de crise économique, la vigilance s'impose d'autant plus que les ressources se font plus rares, et que les services de RH oublient parfois d'informer les salariés de cette disposition. « Nous recherchons aussi au sein de notre organisation des bonnes volontés pour nous aider à monter des événements », souligne Pierre Martin. « Il faut donner un coup d'accélérateur, être présents sur le terrain, faire parler de nous ». Et de préciser que plus de 90% des euros récoltés « repartent dans la recherche et l'aide aux malades. Les frais de fonctionnement sont minimes ».

Association agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance, le Gefluc est contrôlé de façon très précise sur l'utilisa-

tion des fonds récoltés, et permet aux souscripteurs une déduction d'impôt sur les sociétés de 60% de leur montant dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires annuel. « Les entreprises détiennent la clé du progrès de la lutte contre le cancer. L'argent est le moteur ». Qu'il s'agisse de génomique (définition du profil moléculaire de chaque cancer pour lui proposer des traitements chimiques spécifiquement dédiés), de l'immunologie (stimulation des défenses biologiques naturelles), de la recherche clinique (protocoles innovants), de la recherche technologique, humaine ou sociale, et du soutien aux malades et aux familles, les dons pourront être employés dans des multiples directions.

A noter les prochains rendez-vous du Gefluc, à savoir deux compétitions de golf, le 20 septembre à Bosc-Guérard et le 4 octobre au Champ de Bataille - Le Neubourg. Des éventuels sponsors pouvant participer à la dotations sous la forme de quelques lots, sont les bienvenus. ■

FC

PATHOLOGIES ENVIRONNEMENTALES

Rouen accueillera les **9 et 10 octobre** le premier congrès européen sur les pathologies environnementales, qui se déroulera au Zénith. « Son but est de répondre à une nécessité de découvrir, comprendre et agir dans notre vie quotidienne », explique Jean-Luc Martinez, président du congrès et de l'Union régionale des Médecins Libéraux. « Nos logements et nos locaux professionnels sont de plus en plus protégés, isolés, confinés. De nouveaux facteurs environnementaux peuvent avoir un impact négatif sur la santé ».

Microparticules, nanotechnologies, ondes électromagnétiques, réchauffement climatique, toutes ces nouvelles appellations interpellent le citoyen et le médecin. « Il s'agit de réfléchir sur les liens entre santé et environnement, faire état des connaissances actuelles, comprendre les mécanismes physiologiques et biochimiques aboutissant aux pathologies environnementales ».

Si le monde médical est bien évidemment largement concerné par cette problématique, le monde de l'entreprise ne peut faire l'économie d'une participation à ce débat. Il concerne les chefs ou cadres d'entreprise dans l'exercice de leurs fonctions de responsabilité professionnelle, mais aussi comme citoyens. « Nous constatons dans nos cabinets médicaux une augmentation vertigineuse des cancers, de l'hypofécondité, de la stérilité, des malformations néonatales, des allergies, de l'obésité », affirme Joël Spiroux, médecin santé-environnement. Alors que les espèces végétales disparaissent ou que les espèces animales se modifient dans l'estuaire de la Seine, il est tant en effet de réfléchir à ces questions. ■